

Compte-rendu du CTL du 17 juillet 2017

Ordre du jour **Opérations de restructurations du réseau envisagées pour 2018**

Le 17 juillet, s'est tenu sous la présidence de Mr Girault, un comité technique local ayant pour ordre du jour, un seul point : **les opérations de restructurations du réseau envisagées pour 2018**.

FO DGFIP 56 a réaffirmé son opposition aux nouvelles opérations du réseau envisagées. Nous assistons au énième démantèlement du réseau de la DGFIP proposé en quelques mois dans notre département.

En plus d'abandonner le service public de proximité et les usagers, ce nouveau projet complète une désorganisation majeure des services déjà bien avancée. Toutes ces suppressions de missions ne manqueront pas de transférer des charges de travail très importantes sur des services déjà trop éprouvés, des personnels fatigués et sur des équipes incomplètes qui devront assumer une transition bien compliquée.

Comme nous le réaffirmons dans notre déclaration liminaire, la partie de chamboule-tout continue de plus belle avec l'arrivée de la nouvelle équipe gouvernementale. Nous sommes bien loin des propos (qui n'engage que lui) du ministre qui se targue de « *dialogue social ou de débat avec tous les acteurs* », ou de « *prendre le temps d'étudier ce qu'on attend du service public* ».

Non, non, à la DGFIP, on restructure, on ferme, on réforme et ensuite on fera les audits et les consultations.

Nous ne sommes pas dupes à **Force Ouvrière**, et comme nous l'avons rappelé récemment au Directeur, nous ne croyons ni au Père Noël, ni à une quelconque largesse du nouveau « Dieu » de l'Olympe, euh, pardon de l'Élysée.

Les 4 organisations syndicales du Morbihan avaient pris la décision de ne pas boycotter ce CTL estival, et à l'unanimité ont VOTE CONTRE les différentes propositions de restructurations que vous trouverez détaillées ci-dessous.

1ere Restructuration : Fermeture de la Trésorerie d'Allaire, transfert de la mission SPL vers Redon

Cette fermeture en suspens depuis de nombreux mois semble malheureusement arriver à son terme. Les difficultés techniques ou réglementaires ayant été levées, le transfert de la mission SPL d'Allaire vers la trésorerie de Redon apparaît cette fois inévitable au 1^{er} janvier 2018. Le Directeur rencontrera les élus de la communauté de communes fin août pour une dernière couche de polissage rassurant.

A quand, une réunion publique avec les contribuables d'Allaire et du périmètre pour expliquer les vertus des déplacements et des longs trajets pour se rendre à Redon ou à Vannes pour effectuer des formalités, demander un conseil... **Voilà, qui aurait été plus pertinent et explicite quand on évoque « ce qu'on attend du service public ».**



FO DGFIP 56 a maintes fois dénoncé les risques de destruction du service public de proximité, qui fragilise toujours et encore les plus fragiles, les démunis. Les élus locaux sont inquiets, les contribuables sont inquiets et même les plus fervents réformateurs restent perplexes devant ces vagues successives de démantèlement.

Nos collègues sont épuisés, fatigués, de ces restructurations, des modifications imposées, des remises en cause de carrière, de domicile, de vie...

Nous veillerons particulièrement à **FO DGFIP 56** à ce que les droits de nos collègues soient préservés et respectés et ce, dans les conditions les plus favorables.

Nous nous trouvons d'ailleurs avec Allaire, dans une situation inédite pour le Morbihan, où les collègues ne peuvent pas suivre (s'ils le souhaitent) la mission, celle-ci partant dans un autre département, et, où, ils ne peuvent pas non plus intégrer un périmètre de restructuration, la mission étant supprimée.

Voilà bien un cas particulier, pas forcément prévu dans la boîte à outils du Magicien Bruno Parent!

Plusieurs questions se posent néanmoins pour nos collègues : Quid de la réaffectation ? Vers quel site, avec quelle mission ? Quid de la prime de restructuration ? A quel taux, sous quels critères ?

Ces questions que l'on se pose à Allaire, on se les pose aussi à Guer, à la Gacilly, à Malestroit, à Guéméné, autant de services où l'administration va bien vite en besogne, sans pour cela avoir les réponses à donner à nos collègues.



Rappelons aussi, que tous les collègues qui vont être contraints par les restructurations au 1 janvier 2018 vont être placés dans une situation administrative provisoire dans l'attente du mouvement de mutation 2018.

2 eme Restructuration : fermeture de la Trésorerie de la Gacilly, avec transfert de la mission SPL vers Malestroit et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Ploërmel.

Selon la Direction, la fermeture de la trésorerie de la Gacilly trouve sa légitimité dans une forte diminution des charges de service avec le transfert de l'hôpital de Carentoir et la fusion de la communauté de communes de la Gacilly avec celles de Malestroit et de Guer, la gestion du nouvel EPCI devant s'établir à Malestroit. Il en résulte un ajustement des emplois implantés avec 3 emplois de B et C implantés. Le cadre A adjoint (ALD) obtenant sa mutation en septembre et le chef de poste partant en retraite en déc 2017, la Direction trouve un contexte très opportuniste pour proposer la fermeture de cette trésorerie. Les missions seront transférées pour un volume de 2 emplois à Malestroit et un pour 1 emploi au SIP de Ploërmel. Pour l'instant la Direction ne parle que de missions, et non d'agents, et a d'ailleurs du mal à définir avec précision, la contenance de chaque mission.

Pour FO DGFIP 56, on bien parti pour nous refaire le coup des restructurations précédentes, à savoir : un agent compté pour 1 dans le poste de départ ne vaut plus que 0,6 dans le poste d'arrivée. Voilà encore un habile moyen arithmétique de supprimer par la même occasion du personnel !!

3 eme Restructuration : Fermeture de la Trésorerie de Guer, transfert de la mission SPL vers Malestroit et du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Ploërmel.

Cette restructuration s'apparente à celle de la Gacilly. Le poste comprend 2 agents plus le chef de poste. Celui-ci rejoindra à compter de septembre l'EDR du Morbihan suite à mutation. L'intérim du chef de poste devrait être assuré par le chef de poste de Mauron. Depuis la fusion des communautés de communes, le poste de Guer assure la gestion de 7 communes en SPL et pour le recouvrement de l'impôt. La direction propose de transférer la gestion du SPL sur la trésorerie de Malestroit et la mission recouvrement de l'impôt sur Ploërmel.

Les agents de la Gacilly ou de Guer ont vocation à rejoindre Malestroit ou Ploërmel, ou à défaut la RAN de Ploërmel qui rappelons-le deviendra au 1 janvier 2018, la nouvelle RAN de Vannes. Cela peut paraître subtil, mais en termes de primes de restructuration et d'emplois de rattachement, cela peut avoir toute son importance et de nouvelles perspectives.



4 eme Restructuration : Transfert du recouvrement de l'impôt de Malestroit vers le SIP de Ploërmel

La Direction souhaite spécialiser la Trésorerie dans la gestion du SPL, et à ce titre souhaite recentrer la gestion du recouvrement de l'impôt sur le SIP de Ploërmel. A l'instar des trésoreries de Guer ou de la Gacilly, la trésorerie de Malestroit perdrait-elle aussi le recouvrement de l'impôt de son périmètre, celui-ci étant transféré au SIP de Ploërmel. Ploërmel aurait donc vocation à gérer l'assiette et le recouvrement de l'impôt de l'ensemble des secteurs Ploërmel, Malestroit, Guer et la Gacilly.

Le nombre d'agents impactés par le transfert n'est pas défini dans la fiche d'impact ?? On va très certainement retrouver la même singularité comptable précédente où 1 agent /1 mission du poste de départ n'est pas évalué de la même façon dans le poste d'arrivée.

Devant l'arrivée de tout ce personnel !! une solution immobilière a du être rapidement envisagée.

La Trésorerie de Malestroit aurait vocation à récupérer les locaux de la médecine du travail qui lui sont adjacents.

5 eme Restructuration : Fermeture de la Trésorerie de Guéméné, transfert de la gestion des collectivités vers la trésorerie de Gourin ou Pontivy, transfert de la gestion de l'hôpital vers la trésorerie de Pontivy et transfert du recouvrement de l'impôt vers le SIP de Pontivy.

Tout un programme mis en œuvre pour la suppression de « **la plus petite trésorerie du département** », qui ne compte plus qu'un agent et le chef de poste ! Cette trésorerie assure néanmoins la gestion de 12 communes (essentiellement de la ComCom du Roi Morvan), de l'hôpital de Guéméné et assure le recouvrement de l'impôt du périmètre. La Direction constatant qu'une gestion à 2 agents « *ne paraît plus raisonnable* » propose la fermeture du poste et le transfert du SPL vers la trésorerie de Gourin siège de l'intercommunalité, le transfert du recouvrement de l'impôt au SIP de Pontivy et la gestion de l'hôpital à la trésorerie de Pontivy. Le cadre A aurait le choix entre une réaffectation sur les RAN de Lorient ou Vannes, la cadre B aurait le choix entre les trésoreries de Gourin et les services de Pontivy, sa mission actuelle étant plurielle.



A quelques mois de l'échéance du 1^{er} janvier 2018, **FO DGFIP 56** constate que le dossier des restructurations est encore loin d'être complet et encore une fois dans le Morbihan on confond vitesse et précipitation ou plutôt réalités et exigences de la Direction générale.

Sur le terrain que constatons-nous ?

- que ces projets sont loin de faire l'unanimité des élus, certains du côté de Guéméné y sont même farouchement opposés. Pas de problème : Le Directeur va se charger de faire entendre raison à ces irréductibles gaulois !

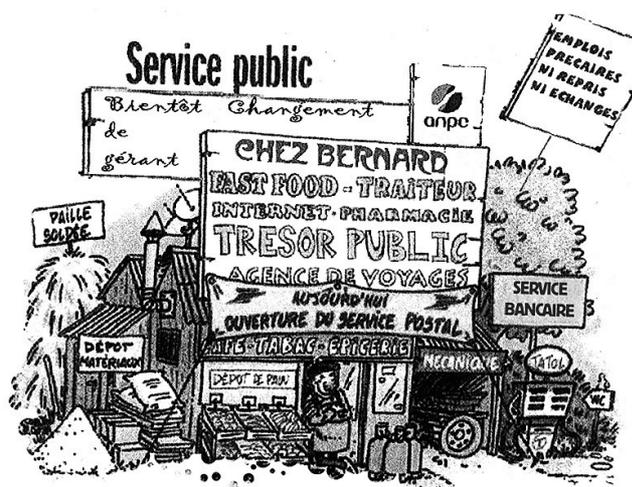
- que les communes n'ont pas toutes fait le choix de leur trésorerie de rattachement, ainsi certaines communes pourraient opter pour un rattachement à Ploërmel au lieu de Malestroit, de même pour celles du périmètre de Guéméné qui pourraient opter pour un rattachement à Pontivy au lieu de Gourin.

FO DGFIP 56 tient quand même à rappeler à notre direction, que le transfert de Rohan vers Pontivy s'est fait sans transfert d'agent, mais par contre avec beaucoup de charges, espérons que la Direction ne fera pas 2 fois la même erreur !

- que l'aspect humain de ces restructurations est très mal appréhendé.

Ainsi à toutes les questions soulevées, par ces différentes restructurations, la Direction n'a pu fournir de réponses suffisamment claires. Les précisions chiffrées en termes de charges, d'emplois, de missions, de primes sont restées bien trop vagues. Nous resterons vigilants à **FO DGFIP 56** à ce que les droits de nos collègues et les possibilités de réaffectation envisagées soient entièrement respectées, dans le meilleur intérêt des personnels concernés.

Tout cela est encore bien trop flou, imprécis, il n'y avait donc nul besoin Mr le Directeur de se précipiter ! Mr Parent aurait pu attendre encore quelques mois avant de présenter le dossier du Morbihan au Ministre pour signature. Mr Parent aurait également pu défendre ses Services, ses Agents, comme l'on fait récemment quelques hauts gradés. Bien sur, au risque de se voir mis en retraite sinon anticipée du moins précipitée !



Déclaration liminaire **FO DGFIP 56**

Monsieur le Président,

Le scénario semble bien huilé : le jeudi 29 juin, la Cour des Comptes présente sa « thérapie de choc » contre la Fonction publique et les services publics :

- Baisse de la masse salariale des fonctionnaires ;
- Gel et atomisation de la valeur du point d'indice ;
- Diminution des effectifs ;
- Augmentation du temps de travail ;
- Mise en œuvre de jours de carence en cas d'arrêt maladie...

Or, nul ne souligne la terrible situation provoquée par les politiques d'austérité menées par les gouvernements précédents :

- Les services publics sont au bord de la rupture faute d'effectifs et de moyens ;
- Les fonctionnaires ont perdu 16 % de pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- Le pacte de responsabilité mis en œuvre sous le quinquennat Hollande s'est traduit par 50 milliards d'euros de cadeaux pour le patronat (sous forme de crédits d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) financés par les coupes budgétaires asphyxiant la sécurité sociale et les services publics.

Après cette ponction de 50 milliards d'euros, le premier ministre PHILIPPE et la Cour des Comptes ont encore le toupet d'évoquer « un dérapage de 8 milliards d'euros dans les finances publiques ».

FO n'a cessé de le répéter : « L'austérité est suicidaire économiquement, socialement et démocratiquement ». La dernière période électorale l'a encore démontrée.

Pourtant, ce gouvernement ne semble pas le comprendre davantage que ses prédécesseurs... Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ne pas tenir compte du sentiment d'abandon d'une partie de la population serait lourd de conséquence pour l'avenir...

Concernant notre ministère plus spécifiquement et pour étayer sa démonstration, la Cour juge que « la rationalisation de la réforme territoriale n'a pas été assez loin et elle cite en exemple notamment les réseaux déconcentrés de la DGFIP ; Pour FO DGFIP, la question se pose de la légitimité de la Cour des comptes à sortir de son rôle de juridiction administrative en s'intéressant à l'organisation d'un service de l'État !

Sortant ainsi de ses prérogatives, la Cour des comptes critique le réseau DGFIP trop dense à son goût, avec ses « encore » 4765 implantations et ce malgré la suppression de « 3,6 % » d'entre elles ces cinq dernières années.

FO DGFIP précise que ces chiffres sont erronés puisque ce ne sont pas moins de 600 implantations qui ont disparu, soit plus de 11 % du réseau, et tout particulièrement en milieu rural et périurbain.

la

FO dénonce cette stigmatisation de la DGFIP, et au vu de ces exemples peut mettre en doute la sincérité de ce rapport, qui selon nous ne peut être une base de discussions sérieuses avec les ministres, dans la perspective du débat sur les orientations budgétaires.

Dans le prolongement du rapport de la cour des Comptes, le discours de politique générale du Premier ministre le 4 juillet dernier enfonce le clou. Il indique en effet que les Français seraient accros à la dépense publique, et il illustre sa démonstration de mots affligeants tels que « désintoxication » et « addiction », vocabulaire emprunté au lexique médical laissant entendre qu'il faudrait donc éradiquer la maladie !

De fait, diminution drastique des budgets, suppression de postes, externalisation des missions (privatisation) et évidemment gel des rémunérations pour les fonctionnaires sont à venir. A l'heure où le service public, garant de la cohésion sociale, est une nécessité permanente pour garantir l'égalité des droits des citoyens le Premier ministre s'adonne donc au sport national du « fonctionnaire- bashing ».

Pour FO, le Premier ministre devrait plutôt aller à la rencontre des personnels. Il constaterait que les agents des Administrations travaillent dans des conditions difficiles ce qui ne les empêche pas bien au contraire d'effectuer leurs missions avec un sens indéfectible du service public.

Pour FO, il est clair qu'un tel discours n'augure rien de bon pour entamer un dialogue social sincère et constructif. FO ne s'inscrit pas dans ce contexte aveugle de la réduction des dépenses publiques et continuera, en toute indépendance, de porter ses revendications : Défense du statut général et des statuts particuliers, arrêt des suppressions de postes, revalorisation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice, arrêt des restructurations des services et amélioration des carrières. Face à cette avalanche d'annonces stigmatisantes contre la Fonction Publique et ses agents, il est évident que le rapport de force est engagé !

Pour en revenir à la DGFIP, nous rappelons que notre administration a supporté ces dernières années une très forte contribution

en matière de suppressions d'emplois, ainsi qu'un resserrement de ces structures avec des conséquences lourdes en termes d'élévation des risques psychosociaux pour les personnels fatigués de subir sans cesse une telle frénésie de réformes ininterrompues.

Cela étant, et au vu des documents préparatoires communiqués sans le cadre de l'ordre du jour de ce CTL, il est clair que désormais la machine infernale s'emballe !!

A ce niveau de démantèlement de nos services de proximité, nous ne parlerons plus de restructurations dans le cadre de l'ASR, (adaptation des structures du réseau) mais d'un véritable faire-part de décès du réseau de la DGFIP du Morbihan, ces projets n'ayant selon nous d'autres motivations que de le liquider à moyen terme.

Au-delà cet objectif sans doute inavoué mais bien réel qui comblera les nostalgiques de la mission 2003, bon nombre de questions se posent quant à la faisabilité d'un tel chantier dans un calendrier aussi intenable et dans un contexte d'emplois aussi contraint. Comment sera-t-il en effet possible dans une telle précipitation d'harmoniser des méthodes de travail différentes, de réaménager les services, de mener une concertation digne de ce nom en associant les personnels à un tel changement, de calibrer et de former les équipes à la hauteur des énormes enjeux ?

En plus d'abandonner le service public de proximité et les usagers, ces projets constituent selon nous et nos mandants des risques majeurs de désorganisation des services, qui pourraient gravement et durablement se répercuter sur les personnels déjà fort éprouvés. En effet toutes ces suppressions de missions sur le réseau de proximité ne manqueront pas de transférer des charges de travail très importantes, que les équipes incomplètes des postes cibles devront assumer dès le 1er janvier 2018.

En début de mois Le Ministre avait confirmé sa volonté d'ouvrir un débat avec tous les acteurs (représentants du personnel, citoyens, administrations et collectivités locales) et de prendre le temps d'étudier ce qu'« on attend du service public », dans toutes ses composantes (missions, moyens et aménagement du territoire).

Manifestement ce qui se trame actuellement dans le Morbihan est à des années lumière de ces déclarations...

Alors que les restructurations 2017 ne sont même pas terminées et digérées, sans doute fallait-il que le cycle électoral soit terminer pour accélérer encore le rythme des réformes ?

Dans le Morbihan et dans bon nombre de départements les CTL locaux se réunissent dans l'été pour décider des suppressions de missions et structures au 1er janvier 2018, il est clair que la trêve dans les restructurations n'aura duré que l'espace d'une campagne présidentielle.

Monsieur le Président, les agents de la DGFIP sont Fragilisés par tant d'années de suppression d'emplois et de réformes incessantes. FO DGFIP s'oppose à tous ces projets de fermetures de services et de nouvelles réformes et exige les moyens pour le maintien d'un service public de proximité et de qualité, par respect pour la conscience professionnelle des agents, mais aussi pour les usagers les plus fragiles et dans l'intérêt de nos nombreux partenaires des collectivités locales.

FO DGFIP 56 reviendra en séance sur tous les points à l'ordre du jour de ce CTL ainsi que sur ses questions diverses, et ne manquera pas de rappeler l'ensemble de ses revendications.

Les élus **FO-DGFIP** du Morbihan

Vos représentants **FO DGFIP 56** au CTL: Patrick Ravache et Stéphanie Daniel (expert)



FO DGFIP 56 ; SIP d'Auray 3 place du Penher ,
56406 AURAY Cedex
tél : 06 80 90 22 02 ou 02 97 30 27 47
mail : fo.ddfip56@dgfip.finances.gouv.fr
www: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/056/>